

7
(N^o 137.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1840.

RAPPORT fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission
des naturalisations, sur la requête du sieur BUYCK.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Louis-Léopold Buyck, garde particulier, résidant en la commune d'Yves-Gomezée, province de Namur, demande des lettres de naturalisation.

Né à Zeyers-Cappel, département du Nord (France), il habite, depuis 34 ans, la Belgique où il s'est marié à une Belge, en 1826, et de laquelle il a des enfants.

Il est garde particulier de M. le baron De Cartier, et se trouve destiné à être nommé garde champêtre de la commune d'Yves-Gomezée, dès qu'il aura obtenu la naturalisation qu'il demande.

Les autorités locales font l'éloge de sa conduite et les autres autorités consultées ont donné des avis favorables à la demande.

Le rapporteur,

EUG. DE SMET.

Le président,

DU BUS AÏNS.